



Assemblée générale ordinaire 2007-2008

Compte-rendu le l'A.G. statutaire

Briec de l'Odet le 3 juillet 2009

I – RAPPORT MORAL : Bernard Poignant

Après les élections municipales, une nouvelle équipe, un nouveau fonctionnement du conseil d'administration : des élus référents, responsables de thématiques. Quimper Communauté revient au cœur du Pays avec un rôle d'animation et de fédération. Le président de Quimper Communauté dans ses délégations et ses représentations, pense et parle au nom de la Cornouaille.

A. La Cornouaille : un des 21 pays de Bretagne

Avec ses caractéristiques :

- **peuplé** : environ 340 000 habitants (3^{ème} en population)
- **grand** : très vaste (2^{ème} en superficie)
- **étendu** : plus de 100 km d'est en ouest, de la pointe du Raz au Pouldu
- **périphérique** : sensibilité de la pointe de la Bretagne, sensible à certains dossiers (écotaxe, demain à la desserte aérienne, LGV et au très haut débit)
- **placé entre 2 pays**, Brest et Lorient : il peut rassembler entre les deux ou être tiraillé par les deux
Quimperlé : santé secteur 3 Lorient et bassin emploi de Lorient
- **harmonieux** :
 - * un *littoral attractif* qui combine
 - **l'activité pêche** → réforme PCP (appel à J.Y. Le Drian, membre du comité des régions maritimes), 2 députés européens, l'un briochin l'autre rennais
 - **l'activité tourisme** : Pointe du Raz, Quimper, ports, Locronan, baie de Douarnenez et Audierne, Fouesnant, Pont-Aven, Riec etc... → effort pour fédérer les pays touristiques, membres du Pays de Cornouaille

* **une campagne accueillante** avec une agriculture variée, avec des activités agricoles variées (lait, porc, bovins, légumes, poulets...) → d'où une forte industrie agro-alimentaire née ici de l'initiative des cornouaillais

* **une harmonie urbaine.** La Cornouaille à l'image de la Bretagne, multipolaire et non unipolaire, avec une hiérarchie de villes et non l'hégémonie d'une seule

- **modéré et tolérant**

Tout le monde réussit à travailler ensemble : 10 communautés, 3 chambres consulaires, les pays touristiques

André Siegfried en 1913 (dans le tableau de la France politique de l'Ouest). Pour le Finistère il distinguait :

- une démocratie cléricale : le Léon
- une démocratie radicale : les monts d'Arrée
- une démocratie modérée : la Cornouaille

Il écrivait même « la Cornouaille peut être appelée justement le berceau de la Bretagne républicaine »

« Une population libre économiquement et moralement » (pour la première fois en Bretagne)

- **dynamique** : la Cornouaille a connu un développement essentiellement endogène :

- n'a jamais bénéficié de l'appareil industriel de l'Etat (Brest et Lorient)

- n'a jamais bénéficié d'une grande décentralisation industrielle comme Citroën à Rennes (faut-il le regretter). Elle s'est faite elle-même avec de grands capitaines d'industrie à rayonnement international (Doux, Bigard, Hénaff, Bolloré, Armor Lux, Cotten, Chantier Piriou...)

- n'a jamais bénéficié de délocalisations administratives des années 90. On a eu les aides normales comme les autres.

- **toujours en quête d'organisation**

Cecor / années 70

3 pays / années 80

Pays légal / années 90

La création prochaine d'une agence de développement et d'urbanisme par Quimper Communauté → pour la Cornouaille

B. La Cornouaille connaît la crise comme le reste de la Bretagne et du Pays

On doit la traverser en se montrant très solidaires là où nous sommes (entre collectivités publiques)

Solidaires avec les jeunes durement impactés par la crise (+ 47% en Bretagne sur un an) avec la mission locale du Pays de Cornouaille.

On doit nous préparer à cette fameuse après-crise et repartir le plus vite possible.

On doit donc :

➤ **Gagner en attractivité** : LGV et TER / THD / Avion / routes
SCOT ← cadre de vie, environnement, équipement et valorisation touristique, accueil de nouveaux résidents → tension immobilière (Etablissement Public Foncier)

Ne pas être largué dans l'espace national et européen,
Respecter les calendriers quand ils ont été donnés, les accélérer quand on peut

➤ **Gagner en compétitivité**

Chaque entreprise sait le faire, il y va aussi de nos emplois
Soutenir la qualité de la **formation**, donc de la main d'œuvre

➤ **Gagner en modernité**

Un gros atout cornouaillais : l'agro-alimentaire → pôle de compétitivité Valorial

Des entreprises pour la nouvelle économie du XXIème siècle : batteries électriques, super capacités (la plus symbolique, la plus connue mais il y en a d'autres)

A ce propos → l'énergie évoquée au B15 → soutien pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque à Goulien

C. Cet esprit a guidé le rapport d'étape du contrat de pays de Cornouaille avec le Conseil régional

Plus axé sur le développement économique, donc l'emploi, l'attractivité

Contrat 26 M€ au total à engager avant 31/12/2012

Réunion de validation des projets le 29/06/09 avec Marylise Lebranchu

Passage en session du Conseil régional le 23/10/09

J'espère qu'on arrivera à respecter le délai

Le mérite de tous ces contrats :

- de projet avec l'Etat
- de pays avec le Conseil régional
- de territoire avec le Conseil général

Ils permettent de regarder sur plusieurs années

Ils obligent à travailler localement, ensemble, notamment les élus dont le cadre d'élection reste la commune.

Ils renforcent l'esprit communautaire

Ils obligent à hiérarchiser les projets et à fixer des objectifs plus nets

D'où la nécessité de prolonger quoiqu'il arrive, ces politiques territoriales

On attend les décisions législatives :

- la relation commune / intercommunalité
- la relation département / région
- la liste des métropoles
- le sort des pays

Quelles que soient les évolutions, la Cornouaille est une identité et une entité qui continuera d'exister.

II – RAPPORT FINANCIER : William Boulic

Rappel : les comptes du GIP sont tenus et certifiés par J. Brosse, agent comptable à la direction de la comptabilité publique, trésorerie de Quimper.

2007 :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 336 588€

62% sont consacrés aux charges de personnel

38% aux charges à caractère général et aux actions

Les recettes se sont montées à 286 082€

Le déficit constaté pour 2007 a été essentiellement dû au décalage entre les dépenses pour les actions engagées qui se font dans l'année et la perception des recettes des co-financeurs qui se fait dans l'année suivante. En effet, l'ensemble des dépenses sont immédiates, en revanche une partie non négligeable des recettes perçues sous la forme de subventions se concrétisent uniquement après la réalisation complète des dépenses s'y rapportant.

Les excédents cumulés des années antérieures d'un montant de 66 273€ ont permis de résorber le déficit et de dégager en fin d'exercice **un excédent cumulé de 10 937€**.

Les principaux postes de recettes :

La participation des EPCI est de 0,60€ par habitant sur la base de 312 471 habitants, soit 187 482€. Elle représente 65% des recettes.

Le Conseil Régional est intervenu pour 73 251€, soit 26% des recettes.

Au 31/12 la trésorerie était de 7937€

2008 :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 427 796€

Elles sont en augmentation de 27% par rapport à l'exercice 2007. Cette augmentation s'explique par le recrutement de 2 chargés de mission pour le service énergie.

En pourcentage du budget, les charges de personnel restent au même niveau : 61%.

Les recettes sont en augmentation de 50% et s'élèvent à 431 692€

Les principaux postes de recettes :

La participation des EPCI est restée à 0,60€ par habitant mais sur la base des chiffres du recensement estimant la population du Pays à 333 421 habitants. Il faut noter que la part des EPCI est descendue à 46% des recettes.

Le Conseil Régional est intervenu pour 140 847€, soit 31% du budget.

L'ADEME est devenu un nouveau partenaire avec la création du service énergie et avec une participation de 69 470€, soit 16% des recettes.

Le montant de la trésorerie au 31/12 2008 était de 13 148€.

L'excédent cumulé fin 2008 se montait à 15 110€.

Le GIP a utilisé néanmoins sa ligne de trésorerie pour 50 000€ afin de pallier au décalage entre l'engagement des dépenses et la perception des recettes. Cette utilisation est très souple pour un besoin se situant généralement au premier trimestre de l'année.

Les excédents cumulés et la trésorerie sont positifs.

En conclusion, nous observons une maîtrise des dépenses et des recettes.

Nous enregistrons que le GIP dispose d'une situation budgétaire saine.

III – RAPPORT ACTIVITES

A/ Le conseil de développement : Jean-René Couliou

- Interventions auprès du CESR Bretagne : ports, construction navale, I.A.A., pêche, construction automobile
- Intervention auprès de l'Etat avec les 3 autres CD du Finistère sur les services publics, sanitaires, hospitaliers et judiciaires, l'écotaxe
- Participation aux actions déchets, pêche, programme LEADER
- Renouvellement de l'assemblée plénière après les élections municipales
 - Président : Jean-René COULIOU
 - Vice-présidents : Jean-Jacques CANEVET (collège entreprises)
François LE DREAU (collège organisation syndicale)
Roselyne GUEGUEN (collège vie associative)
Eric VIGHETTI (collège personnes qualifiées)

Perspectives : Jean-René Couliou souligne les changements notables au sein du Pays de Cornouaille avec une nouvelle gouvernance et des objectifs qui sont clairs : travail sur la révision et feuille de route sur l'étude de la périphéricité et de l'attractivité de la Cornouaille.

B/ Le service Energie : Jean-Claude Sacré

❖ Espace Info Energie

L'espace Info énergie du pays de Cornouaille est ouvert depuis le 1^{er} janvier 2008. Il est financé par le conseil régional de Bretagne et par l'Ademe.

Bilan 2008 des actions réalisées

- **790 contacts** lors des permanences INFO → ÉNERGIE
- **4 visites d'installation exemplaires** qui ont informé 88 personnes :
 - Maison bioclimatique à Fouesnant
 - Longère restaurée écologiquement à Melgven
 - Maison bioclimatique à forte inertie à Rosporden
 - Maison bois performante à Penmarc'h
- **4 salons** qui ont sensibilisés **556 personnes** :
 - Salon des énergies et de l'éco-habitat à Quimper
 - Salon de l'habitat à Quimper
 - Salon de l'éco-construction à Concarneau
 - Salon du développement durable « Ma planète et moi » à Quimper
- **14 dossiers de demande de subventions** pour des installations solaires, dans le cadre du « **Plan Soleil** »

***Plan soleil :** Le Conseil Régional de Bretagne octroie des aides financières pour les installations solaires thermiques aux particuliers non imposables sur le revenu. Dans le cadre de leurs missions, la Région Bretagne a confié aux Espaces INFO → ÉNERGIE la gestion technique des dossiers de demande de subvention du Plan soleil.*

→ Soit au total, toutes actions confondues : 1 500 personnes touchées.

❖ Service énergie aux collectivités

Le service énergie aux collectivités a commencé le 1^{er} janvier 2008. Le service est financé par le conseil régional de Bretagne (Contrat de pays), par l'Ademe (Contrat Objectif Territorial) et par le pays de Cornouaille.

Bilan 2008 des actions réalisées

- L'année 2008 a été pour le service énergie aux collectivités locales, une année **d'échanges et de présentations du service** aux communautés de communes et aux différents acteurs des territoires.

- **Suivi du développement de la filière bois**, réflexion avec la chambre d'agriculture, sur les lieux et sur les modalités (techniques et financières) d'implantation des futures plateformes bois sur le territoire.

- **élaboration d'un guide** (8 pages) de recommandation à la construction, à destination des élus.

- Participation aux réunions de travail **du ScoT de la communauté de commune de Concarneau Cornouaille qui a adoptée la démarche « Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) »**

- Participation aux réunions de travail pour la mise en place des **Zones de Développement Eolien de la COCOPAQ et de la communauté de communes de Concarneau Cornouaille.**

- **Mise en place d'une préfiguration du service Conseil Energie Partagé (CEP)**

Le CEP a pour but d'accompagner les communes dans une démarche de réduction des consommations d'énergies et de développement des énergies renouvelables.

A la suite de plusieurs présentations, il a été demandé aux communes étant intéressée par le service de faire acte de candidature. Les communes qui ont été retenues pour l'année 2009 sont :

Trégunc, Port Launay, Guilligomarc'h, Clohars-Carnoët, Mellac, Le Guilvinec et Plomeur. (21 490 habitants)

❖ Perspectives du service énergie

L'Espace Info Energie :

Le service énergie est maintenant reconnu sur le territoire, le nombre de personnes conseillées, sensibilisées, informées augmente.

Sur les 6 premiers mois de 2009, le service comptabilise 590 contacts, soit 50% de plus qu'à la même période en 2008.

A terme, afin de pouvoir répondre aux demandes, il faudra augmenter le temps agent.

Le service aux collectivités :

Conseil Energie Partagé :

Les communes adhérant au CEP, en 2009, recevront les premiers bilans et les premiers diagnostics de bâtiments. L'évolution du service CEP passera par une augmentation des moyens humains (1 conseiller CEP = 40 000habitants).

Plan Climat Energie Territorial (PCET) :

L'un des objectifs du Contrat Objectif Territorial est d'inciter et d'accompagner les collectivités locales à l'élaboration de Plan Climat Territorial. Un PCET est composé d'un diagnostic et d'un plan d'actions.

Dans la configuration d'un PCET à «l'échelle du pays » :

- Le diagnostic serait réalisé à l'échelle du pays avec des données fournies par l'ademe et avec des données que le Pays de Cornouaille aura récoltées,
- Les plans d'actions seront rédigés par chaque communauté de communes à partir du diagnostic à l'échelle de la Cornouaille.

L'ademe Bretagne prévoit de fournir Les données et la démarche d'élaboration d'un plan climat pour novembre 2009.

Courant 2010, le service énergie devrait pouvoir fournir aux collectivités le diagnostic à l'échelle du pays afin de pouvoir décliner les plans d'actions au niveau des communautés de communes.

Informier, sensibiliser sur la thématique énergie :

Renforcer la réalisation d'actions de sensibilisation et les partenariats avec les acteurs locaux.

Participer aux réunions et débat en lien avec l'énergie sur le territoire.

C/ L'aménagement numérique de la Cornouaille : Hervé Herry

Le numérique est un véritable enjeu d'aménagement et d'équilibre de territoire.

Il repose sur deux aspects complémentaires la technologie et les usages.

De quoi s'agit-il? Dans un premier temps de cibler les besoins et les priorités en haut débit puis dans un deuxième temps de déployer le réseau haut débit sur tout le territoire afin d'éviter ce qu'on appelle la fracture numérique.

L'enjeu est aussi important que l'arrivée du téléphone il y a près de 50 ans, surtout chez nous à Pen AR Bed

Communiquer mieux, plus vite, plus loin :

- Travailler à distance
- Se mettre en réseau avec les autres entreprises d'un même groupe
- Pratiquer une opération chirurgicale à distance, etc...

Le numérique est pour nous un moyen supplémentaire d'effacer les distances et de proposer un meilleur équilibre de notre territoire.

Les grands pôles urbains, sont déjà équipés, certaines régions comme la Bourgogne, la Normandie ont commencé à déployer leur réseau. Nous ne pouvons plus attendre.

Cependant si les opérateurs ont investi dans les grands centres urbains parce qu'ils sont rentables pour eux, ici en Cornouaille et même sur toute la Bretagne les collectivités doivent se mobiliser et remplir leur rôle d'aménageur de leur territoire.

D'abord la Région qui par la voix de son président, Jean Yves Le Drian a annoncé l'arrivée du haut débit comme une priorité et fait débloquent une enveloppe de 14M € pour le numérique dont 1,8M € pour nous en Cornouaille.

La Région joue donc son rôle de financeur et demande à chaque territoire de définir sa stratégie.

Le Département s'est lui aussi engagé en proposant d'offrir 2 mégabits à tous à court terme. Il doit également assurer son rôle de coordonnateur dans un souci de cohérence départementale.

Le Pays doit jouer un rôle moteur et définir son schéma directeur optique. Pour cela nous disposons d'1,8M€ auquel nous proposons de rajouter 1M€ dans le cadre de la revoiture du contrat de Pays.

Le quatrième acteur, est la communauté de communes qui doit définir les priorités dans son territoire et bien entendu devra participer financièrement elle aussi.

Alors le haut débit c'est quoi :

C'est avant tout un réseau de communication qui nous permet de multiples usages

Mettre en place une mairie virtuelle avec l'ensemble des services en ligne

Avoir des performances dans la vitesse de transmission et dans la sécurisation des données

Transmettre tout un catalogue en quelques secondes à l'autre bout du monde

Permettre le télétravail

Utiliser la visioconférence qui permet des gains de temps et d'efficacité aux entreprises et administrations

L'offre Très Haut Débit, télé en 3D et téléphone mobile en même temps, etc... et beaucoup d'autres usages encore inexplorés et donc à venir

Comment cela fonctionne :

Plusieurs technologies existent :

- Le hertzien WI MAX
- Le satellite
- La fibre optique

Seule la fibre optique permet d'obtenir de manière fiable ce qu'on appelle le haut et très haut soit 10 mégas et plus.

L'ADSL est 2 mégas

La fibre est la technologie d'aujourd'hui et celle de demain. Il s'agit donc pour nous de la déployer sur notre territoire.

Mais auparavant nous devons définir un schéma directeur optique qui s'appuiera sur les priorités que nous avons à définir : Zones activées, Equipements publics, mairies, écoles, médiathèques, équipements touristiques, centre bourg,...

Pour ce faire un chargé de mission opérationnel en septembre va rencontrer chaque EPCI afin de l'aider dans sa démarche et dans ses choix. Il devra bien entendu assurer la cohérence au niveau du Pays mais aussi au niveau départemental.

Nous avons déjà eu une rencontre avec François MARC

Une première réunion de travail technique a eu lieu avec le Pays de Morlaix et le Pays de Brest.

Quel est le planning

Après avoir visité 7 communautés, Il nous reste encore à rencontrer les élus et les services de la communauté du Pays Glazik, du Pays Fouesnantais et du Cap Sizun. Ce sera fait début septembre.

Fin 2009 et 2010 seront consacrés aux études du schéma numérique et à la mise en place d'un réseau sur les usages du numérique afin d'éviter la fracture sociale du numérique

En 2011 nous commencerons le déploiement de la fibre

Ici au bout de la terre plus qu'ailleurs nous ne devons pas, nous ne pouvons attendre plus longtemps. Nous avons même un devoir de réussite.

J'espère pouvoir compter sur vous tous pour mener à bien cet ambitieux projet qui est le haut débit pour tous à terme ici en Cornouaille.

D/ La révision du Contrat de pays : Michel Canévet

Objectif : une mobilisation rapide des crédits pour favoriser l'activité et préparer l'avenir

- **Un préambule maintenu**
- **Une enveloppe 2 initiale de 20 256 210 €**
- **32 projets maintenus**
- **15 projets abandonnés**
- **13 projets revus à la baisse**
- **Une enveloppe de révision disponible de 7 289 242 €**

9 nouveaux projets :

- 1. Centre des Congrès / Parc des expositions : Quimper Communauté**
- 2. Centre régional de Formation : CCIQC**
- 3. Pôle de maraîchage durable : Pays Glazik**
- 4. Création d'une pépinière d'entreprises : Concarneau Cornouaille**
- 5. Requalification Z.A. de Troyalac'h : Saint Evarzec**
- 6. Construction d'une zone artisanale : Châteaulin Porzay**
- 7. Hameau d'entreprises à Lannugat : Douarnenez**
- 8. Aménagement numérique de la Cornouaille**
- 9. Organisation des politiques touristiques de Cornouaille**

9 projets revus à la hausse :

- **Développement économique : 4 projets**
- **Filière maritime : 3 projets**
- **Tourisme et sport : 2 projets**

Les priorités du territoire :

- **Développement économique : 24 projets, 43 % du Contrat de Pays**
- **Filière maritime : 13 projets, 14 % du Contrat de Pays**
- **Accessibilité : 4 projets, 10 % du Contrat de Pays**
- **Développement touristique, sportif et de loisir : 9 projets, 19 % du Contrat de Pays**

86 % des fonds du Contrat de Pays consacrés aux priorités et enjeux majeurs du territoire

Thématique	Subvention contrat	%
Développement économique	8 696 746 €	43 %
Maritime	2 776 182 €	13,5%
Accessibilité	2 137 500 €	10,5 %
Culture	1 150 600 €	5,5 %
Environnement	840 384 €	4 %
Equitable et solidaire	860 400 €	4 %
Linguistique	10 003 €	0,5 %
Développement touristique et sportif	3 834 442 €	19 %
TOTAL	20 306 257 €	

IV - Demande de Quitus : Bernard Poignant

Suite à la présentation du rapport moral, du rapport financier et du rapport d'activités, Bernard Poignant demande le quitus à l'assemblée pour les exercices 2007 et 2008 et procède au vote.

Les rapports 2007 et 2008 sont approuvés à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale.